

## ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

**OBJET : TRAVAUX BRANCHEMENT GAZ EN TROTTOIR + 4 TRAVERSEES DE CHAUSSEE  
EN FACE DU 12 AU 52 RUE DE LA MOTTE à WARHEM**

**Réf. : 2024.033**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation afin de permettre à la l'Entreprise DA/DPA - LOCATRA représentée par Madame BERLINET Cindy 1 Rue du Dronckaert 59223 RONCQ d'effectuer en toute sécurité les travaux de branchements gaz en trottoir ainsi que 4 traversées de chaussée pour GRDF LIEVIN Rue de la Motte à Warhem.

### ARRETE

**Article 1 : A partir du LUNDI 18 MARS 2024 pour une période de 30 jours :**

- La circulation sera restreinte à 30 Km/h
- Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux.

**Article 2 :** Les dispositions édictées par l'article 1 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation par l'Entreprise.

**Article 3 :** La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Entreprise DA/DPA LOCATRA adresse mail Cindy.Berlinet@locatra.com
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote
- Monsieur HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux, Environnement
- Madame SOETE Marie-Agnès, Adjointe aux Affaires Sociales et Sécurité

+ CCHF Cedric Deray



Warhem, le 4 Mars 2024

P. BOUTTEMY.

Maire de WARHEM

DECISION EXECUTOIRE

A DATER DU : 05 MARS 2024

LE MAIRE



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*